



Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP/SNUipp

Vendredi 31 janvier 2025



CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière 2023-2024

Six ! Nous en sommes à 6 ministres de l'Éducation nationale depuis 2022. Cette instabilité est révélatrice du peu de considération de la sphère politique et de la méconnaissance de la situation dramatique dans l'Éducation nationale. La dernière ministre en date n'a-t-elle pas affirmé : « je ne crois pas qu'on attende d'un ministre qu'il soit un spécialiste de ses sujets ». C'est malheureusement ce que nous constatons depuis plus de deux ans et ce n'est pas parti pour s'arranger ! Malgré cela, l'orientation idéologique qui veut que l'Éducation soit une charge pour la société, qu'elle ne remplisse pas ses missions, que ses personnels ne travaillent pas suffisamment, prévaut toujours et conduit à la situation que nous connaissons, à savoir des réformes qui s'empilent, une dégradation continue d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels avec une perte de sens de nos métiers.

Dans ce contexte, le budget présenté en décembre avait tout d'une ultime provocation. 4 000 suppressions de postes, 3 jours de carence, diminution de l'indemnisation des arrêts maladie, absence de revalorisation salariale... La colère des personnels s'est largement exprimée le 5 décembre faisant écho à l'alerte sociale intersyndicale déposée quelques semaines avant. Nos mobilisations ont permis de faire bouger les lignes, de mettre dans le débat public la question de l'état de l'École, et nous actons comme un premier pas l'annulation des 4 000 suppressions d'emplois d'enseignant·es et la création de 2 000 emplois d'AESH au plan national. Mais là encore, aucune certitude, le Sénat ayant rétabli la suppression de 4 000 postes d'enseignants dans l'Éducation nationale pour le budget 2025.

Dans notre académie, cela ne se traduit malheureusement pas *a minima* par un maintien de postes mais bien par des suppressions dans les collèges et lycées. La baisse démographique aurait pu être l'occasion de diminuer les effectifs par classe, il n'en est rien. Là, il s'agit de reconstituer un vivier de TZR dans le second degré en supprimant des postes dans les collèges, SEGPA et lycées et en faisant exploser le nombre d'élèves par classe. La politique de suppressions de postes commencée en 2017 se poursuit, dégradant toujours plus les conditions d'étude des élèves et les conditions de travail des personnels. Dans le second degré, pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait 10 611 emplois ! La baisse des DHG dans de nombreux collèges et lycées va encore une fois multiplier les compléments de service, entraîner l'imposition d'heures supplémentaires, renforcer la concurrence entre disciplines et entre établissements du fait d'une marge d'autonomie toujours insuffisante, fragiliser encore certains enseignements, certains dédoublements et certaines options, etc. L'École publique, mise à mal par les réformes successives, continue d'être maltraitée, les élèves et les personnels également !

S'agissant du « choc des savoirs », l'abandon de certaines mesures, résultat des mobilisations et de l'action syndicale, va dans le bon sens (DNB barrage à l'entrée en seconde, extinction programmée des prépa-secondes, abandon des groupes de niveaux en 4e et 3e). Cependant, la FSU dénonce l'obstination de la ministre à maintenir, coûte que coûte les groupes en 6eme/5eme sans financement dédié

favorisant ainsi la mise en concurrence entre disciplines et personnels sur les moyens insuffisants d'autonomie. La FSU continue d'exiger l'abrogation de l'ensemble du Choc des savoirs.

Le premier ministre a reconnu lui-même que les enseignant-es étaient mal payé-es et « *qu'il y a un gros travail à faire sur l'attractivité* ». Pour de nombreux corps, le constat est identique : sous-payés, sous-dotés, sous-formés, avec des évolutions de carrière quasi inexistantes ou plus que discutables. Notre ministère doit-il se contenter d'être à la pointe uniquement en matière de risques psychosociaux, qui augmentent de façon alarmante ? La FSU porte depuis plusieurs années ses exigences pour une revalorisation indiciaire des salaires et des carrières sans contreparties (ce qui implique notamment l'abandon du Pacte dans l'Éducation). Sur la question des rémunérations, il est indispensable de s'engager rapidement dans une loi de programmation pluriannuelle. L'instabilité politique ne doit pas être un frein à cette démarche qui doit permettre d'ancrer dans la durée les décisions indispensables pour reconstruire le service public d'Éducation.

Malgré l'apparente bonne volonté, au moins en paroles, du nouveau ministre de la Fonction Publique, de nombreux problèmes demeurent, en particulier la question d'une baisse de l'indemnisation des arrêts maladie dont la FSU exige toujours la suppression. Alors que l'inflation cumulée depuis 2022 est de plus de 12 %, le maintien de la suppression de la GIPA, du gel de la valeur du point d'indice, les fonctionnaires continuent de payer au prix fort la crise inflationniste. La FSU condamne ces mesures et l'absence de toute nouvelle mesure salariale pour les personnels de l'Éducation nationale dans le budget 2025, tout comme les propos de la ministre du travail visant à taxer les retraité-es pour financer la protection sociale ou la volonté du Sénat de créer une deuxième « journée de solidarité » non rémunérée pour renflouer les caisses de la branche autonomie de la Sécurité sociale.

La FSU dénonce la volonté gouvernementale d'écarter notre fédération des réunions sur la réforme des retraites de 2023, ignorant ainsi la représentativité qui nous a été donnée par les élections professionnelles dans la Fonction publique. Comment oser parler de dialogue social dans ce contexte ? Il est inacceptable de parler de « déficit caché » des pensions, d'instrumentaliser le régime de retraite des fonctionnaires et de tou-tes les agent-es publics (contractuel-les, salarié-es de droit privé...). Cette réforme est inutile et injuste, particulièrement pour les femmes. Elle a été largement combattue par une intersyndicale unie et déterminée. La FSU maintient sa revendication d'abrogation.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, la FSU rappelle comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels et qui nécessite en conséquence de la cohérence et de la transparence, était légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, ignoré et méprisé, le déni du travail fourni et de l'implication au quotidien, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Par ailleurs, la FSU dénonce une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Elle revendique une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

Évaluation de la valeur professionnelle et gestion des promotions ne doivent pas être liées : il n'existe pas de quotas d'avis. Pour la FSU, l'avis final doit être en adéquation avec les avis des évaluateurs primaires. La CAPA de l'an dernier a permis des avancées et de définir un cadre qui a amené le relèvement d'un nombre significatif d'avis final. La CAPA de cette année doit permettre d'aller plus loin encore. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

Plus que jamais, la FSU revendique la décorrélation totale entre avancement et évaluation, avec une carrière accélérée pour toutes et tous, pouvant être parcourue sans obstacle sur les trois grades, en alignant le rythme de passage d'échelon sur le rythme le plus favorable.